

Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie de juillet 2019 1

Salonique, 1781-1913 : une histoire consulaire de la question d'Orient / Mathieu Jestin Éd. de la Sorbonne, 2018 Cote : 62.220

Mathieu Jestin a choisi d'inscrire son histoire du consulat français de Salonique (créé en 1686) dans un temps long, marqué par les bouleversements constitutifs de la question d'Orient qui font du poste consulaire en Macédoine un point avancé d'observation. C'est une histoire plurielle que l'on découvre sous le regard de l'auteur, depuis 1781, date de l'ordonnance royale fixant l'organisation consulaire jusqu'à 1913, date du changement de souveraineté sur le territoire. Son propos adopte un découpage chronologique en trois parties définies à partir d'événements significatifs.

Dans la première période (1781-1839), la vocation du consulat est essentiellement commerciale. Salonique est une plaque tournante des échanges maritimes dans l'Empire ottoman. Le consul a pour fonction première de faciliter le commerce dans le cadre des capitulations qui régissent les relations franco-turques et le statut des protégés. Les carrières assises sur des dynasties familiales sont liées au Levant et à l'espace méditerranéen. Avec la Révolution grecque des années 1820, des préoccupations politiques émergent dans un poste stratégique qui se situe à la frontière de deux entités rivales.

Au-delà la spécificité économique, 1839 ouvre une deuxième étape dans l'histoire du poste français avec l'affirmation d'une diplomatie consulaire en Macédoine où les intérêts français se heurtent à une concurrence mondialisée. La question d'Orient prend une nouvelle dimension symbolisée par la guerre de Crimée qui marque un tournant dans l'histoire méditerranéenne et un fragile rapprochement franco-britannique. Depuis Salonique, les consuls témoignent de la mise en œuvre des réformes ottomanes (les *Tanzimat* – 1839 à 1876), des bouleversements socio-démographiques, des mutations urbaines et des immixtions européennes avec lesquelles ils doivent composer. Leurs relations avec l'Église catholique sont déterminantes; perdre la confiance des Lazaristes, c'est s'exposer à la division de la communauté française. Ils assistent dans la région à la montée des questions identitaires dont ils sont à la fois les observateurs, les commentateurs, voire les acteurs. L'envergure de l'action française se mesure à l'activité consulaire. Alors que le consulat avait conquis une place prépondérante dans l'échelle macédonienne, son influence s'infléchit sous le double effet de la concurrence des partenaires européens et de l'organisation pyramidale de la diplomatie française. Il vit alors une période de transition.

^{1 @ 080}



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Après la promulgation de la Constitution ottomane de 1876, la troisième période correspond à la dernière page de l'histoire du consulat qui s'achève sous régime turc en 1913. Jusqu'à l'issue des guerres balkaniques, il affronte sur le terrain local et dans un contexte international renouvelé par le traité de Berlin (1878) la concurrence européenne qui s'exprime dans les domaines économique, religieux et culturel. La question d'Orient se mue en une question macédonienne qui a perduré jusqu'à nos jours. Les consuls se font l'écho des mouvements insurrectionnels qui secouent les Balkans et se transforment en nationalismes serbe, albanais et bulgare. La dimension politique prend ainsi l'ascendant sur les autres aspects. Les acteurs économiques s'affranchissent de la tutelle consulaire. La vocation économique s'efface devant les enjeux politiques et l'émergence d'objectifs culturels. Par l'action culturelle, qui est une nouveauté, la France entend se démarquer des pays européens et affirmer son prestige. Elle est la seule à mener une politique culturelle et à découvrir son importance. Elle développe la diffusion de la langue française (par le journal, le théâtre, le cinéma) avec le concours des compagnies françaises installées sur place. Les écoles forment désormais une trilogie avec le duo antérieur consulat-église. Paradoxalement, la religion catholique forme un vecteur essentiel de l'influence française en Orient pour une République laïque depuis 1905! Les Frères des écoles chrétiennes reprennent le flambeau lazariste. Trois acteurs institutionnels servent de points d'appui : l'Alliance française, la Mission laïque ; l'audience du troisième. L'Alliance israélite universelle est garantie par une population salonicienne en majorité juive. Parmi les médiateurs culturels privés se détache le Journal de Salonique, fondé par Samuel Lévy. Le levier culturel renforce l'insertion des consuls dans la société locale et préserve leur spécificité au sein d'un système diplomatique français normalisé.

L'histoire du consulat qui se présente sous deux temporalités distinctes, locale et régionale, est affectée par le changement de souveraineté en 1913. Dès le rattachement de Salonique à la Grèce, le gouvernement hellène met fin au régime des capitulations et le consulat est placé sous la juridiction de la Légation française d'Athènes. Le regard se porte vers un avenir porteur de nombreux défis à propos du commerce, de la nationalité, du devenir des protégés, d'intérêts européens rivaux. Au cours de la Grande Guerre, Salonique devient le centre névralgique du front d'Orient et, à sa suite, subit le contrecoup, encore visible, des transferts de populations qui transforment en profondeur la démographie macédonienne.

La présente étude est naturellement nourrie par les archives consulaires ; elle s'inspire de divers travaux réalisés ou en cours, signalés dans une abondante bibliographie et par des notes multiples. Elle organise la documentation recensée et la traduit en développements structurés pour offrir avec une clarté remarquable tout à la fois une réflexion locale et une vision sociale sur les relations internationales à partir de la réalité consulaire de Salonique.

Henri Marchal